

LES SPECIFICITES DES CHIENS D'AIDE AUX PERSONNES

Quelle que soit sa spécialisation, le chien, par sa spontanéité, fait sauter beaucoup de verrous et sa présence entraîne des échanges d'une incroyable richesse et construit une passerelle vers l'extérieur d'une grande valeur.

Le chien d'assistance et le chien guide d'aveugle vit auprès d'un maître déficient ou malade qu'il assiste au quotidien. Il a pour mission de lui apporter plus d'autonomie et de bien-être et par conséquent une forme de soulagement aux proches de la personne déficiente ou malade. Il contribue ainsi à la reprise d'activités ordinaires telles que faire du sport, poursuivre ses études, faire ses courses, ...

Le chien de médiation intervient auprès de différents publics en établissement sous supervision d'un professionnel. Il favorise les liens sociaux, naturels et bienfaisants entre les humains et les animaux, et stimule sur les plans cognitif, émotionnel, social, sensoriel, psychomoteur... Son travail est un complément des méthodes dites traditionnelles et peut être considéré comme une approche non-médicamenteuse. Il peut aussi accomplir des missions similaires en cabinet ou à domicile, toujours accompagné d'un professionnel qui dirige l'intervention. ...

POURQUOI ET COMMENT SOUTENIR CANIDEA

Les ressources proviennent strictement de dons et de mécénat. Votre aide nous permettra de concrétiser ce projet.

Pour les particuliers :

Réduction fiscale de 66 % du don dans la limite de 20% des revenus imposables

Pour les entreprises :

Réduction fiscale 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).

Pour effectuer un virement, merci d'envoyer un mail pour obtenir les coordonnées bancaires.

Chèque à l'ordre de CANIDEA à retourner à :
CANIDEA chez FFAC, 71, rue de Bagnolet
75020 Paris

<https://www.canidea.fr>
01 44 64 80 28
contact@canidea.fr



CANIDEA

LA CONFEDERATION NATIONALE
DES ORGANISATIONS
DE CHIENS DE MEDIATION ET D'AIDE
A LA PERSONNE



Créée en 2015, la confédération est la première et seule organisation en France à réunir sur le thème des chiens d'aide aux personnes des associations aux activités diverses, notamment d'assistance, d'alerte et d'accompagnement social.

LE ROLE DE CANIDEA

La confédération est née de la volonté de ses membres de partager les bonnes pratiques et d'établir ensemble des normes d'activités qui feront office de référence.

CANIDEA apporte à ses membres :

- **Un appui sur les questions de réglementation** dans un contexte où les textes ne sont pas encore adaptés et stabilisés du fait de la nouveauté du secteur ;
- **Un soutien aux expérimentations** des associations adhérentes pour que de nouvelles formes d'aide apparaissent ;
- **Un transfert d'expertise scientifique et technique**, grâce à un conseil scientifique et technique de haute qualité et une capacité d'élaboration de protocoles d'activités sous forme de recommandations ;
- **Un accompagnement des membres** souhaitant diversifier et/ou perfectionner leurs activités initiales de sorte à garantir la qualité du travail des chiens auprès de publics aux besoins spécifiques.

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont bénévoles. A ce jour, CANIDEA a salarié une personne sur un poste de chargée de mission. La confédération et ses membres ne pratiquent ni vente ni démarchage à domicile (par téléphone ou par des visites).



Objectifs des membres de la confédération

- **L'éducation des chiens** le mieux adaptés aux spécificités des bénéficiaires et **leur suivi** tout au long de leur vie en activité (maintien des compétences, santé et bien-être, retraite)
- **La formation des futurs référents** (maîtres) au travail avec leurs chiens et **la remise** dans les meilleures conditions possible ;
- **La recherche et la formation des familles d'accueil bénévoles** pour la pré-éducation des chiens ;
- **La réorientation des chiens guides qui ne deviennent pas chien guide** vers d'autres activités socialement utiles : des chiens inadaptés au guidage peuvent être d'excellents chiens d'assistance et de médiation lorsqu'il est fait le lien entre leurs qualités et une autre spécialité ;
- **L'expérimentation** de nouvelles formes d'assistance et de médiation canine ;
- **La réflexion et l'évolution de la formation des éducateurs** canins de chiens d'assistance et de médiation ;
- **L'information** du public, des institutions et des utilisateurs potentiels.

Les Membres de CANIDEA

CANIDEA réunit des associations indépendantes à but non lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901. En se regroupant au sein d'une confédération, elles visent à ce que celle-ci soit à terme la garantie extérieure de la qualité des équipes « référent – chien ».

La Fédération Française des Associations Chiens guides d'aveugles (F.F.A.C.)	
La Fondation Frédéric Gaillanne - Mira Europe	
Les Chiens Médiateurs et d'utilité de l'Est (CMUE)	
Les Chiens Médiateurs et d'Utilité de Provence Côte d'Azur Corse (CMUPCC)	
Le centre d'élevage national (CESECAH)	
L'Association des Chiens du Silence (ACS)	
AGATEA	
Lien K-nin	
ACADIA	
ESCAPE	